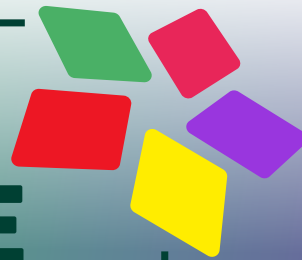


ÉPINAL^{EN} PARTAGE



CITOYENNE, VERTE
ET SOLIDAIRE

PROGRAMME

ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS 2026



SOMMAIRE

PROTÉGER, SOIGNER, ACCOMPAGNER: LA COMMUNE SOCIALE

Épinal garantit les droits à la santé, la prévention et l'alimentation

- Centre de Santé
- Lieu de Répit alternatif pour la santé mentale
- Ordonnances vertes
- Maison d'Accueil des Femmes
- Sécurité Sociale de l'Alimentation

Épinal repense le partage de la voie publique

- Gratuité progressive des transports en commun
- Plan Vélo
- Aménagement des trottoirs

Épinal partage la ville avec ses enfants

- Pour la défense de l'école publique
- L'Aménagement du Temps de l'Enfant renforcé

Épinal protège

- Police de proximité
- La ville inclusive

UNE VILLE RÉSILIENTE ET SOUVERAINE

Salles de classe rénovées, tempérées et économes en énergie

Du photovoltaïque sur le toit des écoles

Une alimentation locale et bio dans nos cantines

Organiser les filières locales

Diversifier nos sources d'approvisionnement en eau

Se réappropriier les services publics

UNE VILLE VIVANTE ET ATTRACTIVE

Une ville dans la nature: urbanisme, commerce et économie

- Vers la suppression des logements vacants
- Rénovation énergétique du parc privé avec priorité sociale
- Sanctuarisation des terres agricoles dans le PLU
- Revitaliser le commerce
- Plan "Travaillons ensemble!"

La nature en ville: biodiversité et habitat

- Aires Naturelles Protégées: Forêt Municipale et Rives de Moselle
- Certification FSC
- Conseil de la forêt
- Trames vertes et bleues
- Plan de végétalisation, jardins partagés et jardin comestible
- La ville appartient aux enfants!

PARTAGER LA DÉCISION PUBLIQUE

Comités de quartier

Conseil de développement

Un vrai budget participatif

Référendum d'Initiative Citoyenne

Un conseil municipal démocratique

Des moyens pour l'éducation populaire

ÉPINAL S'ÉPANOUIT DANS LE SPORT ET LA CULTURE

Pass communautaire élargi

Soutien du monde associatif

Sport: des publics particulièrement ciblés

Sport pour tous

Culture festive

Musée de l'Image hors les murs



PROTÉGER, SOIGNER, ACCOMPAGNER: LA COMMUNE SOCIALE

Nous nous engageons à faire d'Épinal une ville qui partage, une ville où il fait bon vivre, une ville où l'on prend soin de toutes et tous. **L'accessibilité universelle sera au cœur de notre politique**, afin que tous les ménages, quels que soient leurs revenus, jouissent des droits indispensables à la vie. Droit à la santé, à l'éducation, au logement, à l'alimentation, à la sécurité, au transport, aux loisirs et à la culture.

Épinal en Partage, c'est une ville qui inclut tous les habitants. **Enfants, personnes âgées et à mobilité réduite, leurs points de vue et besoins spécifiques seront considérés à part entière.** Dans Épinal en partage, les trottoirs, les transports, les logements, les services publics, les stades, les gymnases et les théâtres... les lieux de la convivialité seront accessibles à tous.

ÉPINAL GARANTIT LES DROITS À LA SANTÉ, LA PRÉVENTION ET L'ALIMENTATION

CENTRE DE SANTÉ

Épinal en Partage soutient **un service public de soins** qui répond aux besoins de la population en termes de santé, de prévention et d'éducation, ainsi qu'aux aspirations du personnel soignant.

Nous mettrons en place un centre de santé reposant sur 5 grands principes: le travail en équipe interprofessionnelle, le salariat, **l'absence de dépassements d'honoraires, le tiers payant et un projet territorial incluant la prévention.**

Ce centre accueillera des médecins généralistes, spécialistes, infirmiers, éducateurs, ainsi qu'une structure psychologique. En complémentarité de l'hôpital, nous orienterons notre offre de soins vers les publics qui en sont aujourd'hui les plus éloignés.

LIEU DE RÉPIT ALTERNATIF POUR LA SANTÉ MENTALE

Une psychiatrie à bout de souffle, des hospitalisations courtes ou difficiles d'accès, des Centres Médico-Psychologiques saturés, des jeunes en proie à des troubles psychiques couplés à des addictions, une tendance au cloisonnement. Les politiques de santé ne répondent que très partiellement aux urgences psychiques.

Dans le cadre du Centre de Santé communal, nous proposons l'ouverture d'un lieu de répit, inspiré d'expériences réussies dans d'autres villes françaises. Nous solliciterons le concours financier du Conseil Départemental et travaillerons en lien avec l'annexe de Ravenel actuellement en projet à Épinal.

ORDONNANCES VERTES¹

Dans le cadre du Plan Alimentaire Territorial du Pays d'Épinal Cœur des Vosges, nous soutiendrons le projet "ordonnances vertes". Il s'agit de faciliter l'accès à des aliments biologiques pour **limiter l'exposition des nourrissons aux perturbateurs endocriniens**, aux résidus de pesticides (dont des PFAS) et aux métaux lourds présents dans les aliments.

Conjointement avec des associations telles que Alertes Médecins Pesticides, le Forum Bio, et des acteurs de la santé comme l'ARS et la CPAM nous mettrons en place **la distribution hebdomadaire, sous prescription médicale d'un panier bio pour les femmes enceintes**. Le dispositif sera complété par des ateliers qui favoriseront l'adoption par les familles d'une alimentation plus saine et davantage orientée vers les produits bio.

MAISON D'ACCUEIL DES FEMMES

Partant du constat que les structures d'accueil mixtes et collectives existantes sont peu fréquentées par les femmes, où elles se sentent parfois en insécurité ou isolées, un lieu doit leur être dédié. À la maison d'accueil, **les femmes recevront une écoute empathique** pour confier leurs difficultés, échanger, rire ou pleurer. **Elles y trouveront un refuge** contre la solitude, le froid, les violences intrafamiliales ou toutes formes d'emprise.

Des services seront à la disposition des femmes, comme des douches, une laverie et un espace cuisine. La maison d'accueil donnera aussi **accès à des ateliers, des psychologues et assistantes sociales**. Professionnels et bénévoles auront la mission de prendre en charge les situations de détresse, **en prévention de la dépression ou du basculement dans la précarité**, voire la prostitution. En lien avec les services sociaux et médicaux, la maison d'accueil des femmes sera une porte d'entrée vers d'autres dispositifs d'accompagnement et de soins spécifiques.



¹ - Les ordonnances vertes s'inscrivent dans la Seconde Stratégie Nationale sur les perturbateurs endocriniens et dans le sillage de la campagne « 1000 premiers jours » de Santé Publique France.

SÉCURITÉ SOCIALE DE L'ALIMENTATION

Il faut offrir une alimentation saine à tous et donc inventer des mécanismes pour en favoriser l'accès aux foyers les plus modestes. L'idée portée entre autres par le collectif vosgien Sécurité Sociale de l'Alimentation fait son chemin au sein du Conseil de Développement de la CAE et du PAT². Il s'agit de mettre sur pied **une mutuelle faisant bénéficier à ses adhérents, en échange de cotisations dépendant des revenus, d'un avoir mensuel valable dans des lieux conventionnés proposant des produits issus d'une agriculture durable.**

Ce dispositif est déjà testé à l'initiative de nombreuses communes et nous souhaitons qu'Épinal participe à cette expérience sociale innovante. Elle s'inscrit dans la prévention des maladies par une meilleure hygiène alimentaire et sera accompagnée d'une information pédagogique sur l'alimentation et la mise en place d'ateliers culinaires citoyens.

ÉPINAL REPENSE LE PARTAGE DE LA VOIE PUBLIQUE

Épinal en Partage conçoit une ville où tout le monde puisse se déplacer facilement, sans être dépendant de la voiture. Il faut repenser le partage de la voie publique pour mieux prendre en compte les besoins de toutes les catégories de population. Au sein de la communauté d'agglomération, **nous développerons l'offre de transport public, favoriserons le vélo et améliorerons les conditions de circulation des piétons.** Ces orientations sont au service de la qualité de l'air, de l'autonomie énergétique du territoire et de la santé de ses habitants.

GRATUITÉ PROGRESSIVE DES TRANSPORTS EN COMMUN

La gratuité progressive des transports en commun est une mesure structurante pour une ville plus solidaire et plus respirable. Elle permet de réduire les inégalités d'accès à la mobilité, notamment pour les plus fragiles, tout en favorisant des modes de déplacement moins polluants. Son coût serait supportable puisque la billetterie ne contribue que faiblement à l'équilibre financier du service. **Dans un premier temps, il s'agirait de viser les moins de 26 ans et les publics les plus précaires.**

En concertation avec les usagers, nous plaiderons au sein de la CAE pour **une révision de l'organisation des bus**, pour mieux l'adapter aux besoins **en termes de fréquence, d'amplitude horaire et de desserte** des quartiers périphériques et villages avoisinants. Une des solutions consisterait à **créer de nouvelles lignes fortes** pour désengorger la ligne 4.



2 - Plan Alimentaire Territorial du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Cœur des Vosges (PETR)

PLAN VÉLO

Le plan de mobilité de la CAE, dans sa partie consacrée aux mobilités douces, donne actuellement la priorité à l'aménagement d'itinéraires secondaires, sur des chemins ruraux et forestiers. Épinal en Partage souhaite d'abord traiter les points noirs, correspondant à une demande réelle des usagers. **Les axes d'entrée de ville** concentrent des flux importants et ne sont toujours pas aménagés. En collaboration avec le Conseil Départemental, **nous sécuriserons les liaisons entre Épinal et sa périphérie**, notamment vers Chantraine, Les Forges, Devillers et Jeuxy. Il faudra enfin intégrer dans le plan, **la desserte des massifs forestiers** pour ses usages récréatifs.

Les politiques antérieures ont développé l'usage des mobilités douces sans parvenir à apaiser les flux, car les aménagements ont été déployés sans un meilleur partage de l'espace public. **Pour que les Vilvoit cessent de se faufiler dangereusement** entre les voitures ou sur les trottoirs, **nous intégrerons les mobilités douces lors de chaque rénovation de voirie**. La concertation avec les usagers garantira des équipements bien conçus et donc empruntés. **Des aménagements tactiques peu coûteux et une révision du plan de circulation** peuvent à la fois sécuriser et fluidifier les déplacements des spinaliennes et des spinaliens.



AMÉNAGEMENT DES TROTTOIRS

La marche reste un mode de déplacement prépondérant et trop souvent négligé. Entre passages piétons non conformes, containers et véhicules qui encombrant les trottoirs, circuler avec une poussette, un fauteuil roulant ou un chariot de courses est parfois difficile. Nous améliorerons les chantiers de mise aux normes, notamment en déployant des bateaux pour permettre aux personnes à mobilité réduite de monter plus facilement sur les trottoirs.

ÉPINAL PARTAGE LA VILLE AVEC SES ENFANTS

Épinal en partage, c'est une ville qui donne la parole à tout le monde, et en particulier à ceux à qui on ne pense pas assez souvent. Nous souhaitons **construire une ville à hauteur d'enfants**, conçue pour eux et avec eux. Nous voulons une éducation à l'image de nos valeurs, résolument écologiques, d'ouverture sur le monde, solidaires et respectueuses des droits de l'enfant.

POUR LA DÉFENSE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Nous éviterons la fermeture des écoles publiques en maintenant des maternelles et des primaires séparées. Le regroupement signifie la suppression d'un poste de directrice et donc la baisse de la qualité du service. Les tout petits et les plus grands n'ont pas les mêmes nécessités et méritent chacun une direction propre.

Nous garantirons un service public de qualité, avec des écoles aménagées pour répondre aux besoins des enfants et **des horaires de garderies adaptés aux parents**. Nous serons à l'écoute du personnel, qui malgré des conditions difficiles, fait un travail admirable. En facilitant la vie des parents, dans **un climat de classe apaisé pour les enfants**, nous ferons en sorte que chaque famille ait envie de rester dans son école de quartier.

L'AMÉNAGEMENT DU TEMPS DE L'ENFANT RENFORCÉ

De nombreux spaliens et spaliennes sont attachés à l'Aménagement du Temps de l'Enfant, héritage social de Philippe Séguin. Les écoliers, quelles que soient les ressources de leurs parents, ont ainsi la chance d'accéder à **des activités sportives, culturelles et citoyennes** pendant le temps scolaire. Malheureusement, on constate au fil des ans une dégradation du dispositif. Nous nous engageons à le renforcer, **en élevant le niveau de qualification des animateurs et en rétablissant les heures supprimées**.

A l'issue d'une consultation biaisée, certaines écoles ont accepté la proposition de la municipalité de passer à une semaine de 4 jours en renonçant aux ATE. **Nous expérimenterons le rétablissement d'ATE facultatifs les mercredis** dans ces écoles. Nous veillerons aussi à un meilleur équilibre entre temps de transport et temps consacré aux activités.

A l'échelon communautaire, nous défendrons le rétablissement de l'**encadrement des séances de natation scolaires par les maîtres nageurs qualifiés de la CAE**. Le coût est négligeable dans le budget communautaire et il s'agit d'un investissement d'avenir pour la sécurité, visant à réduire le nombre encore trop élevé de noyades.

ÉPINAL PROTÈGE

POLICE DE PROXIMITÉ

Plutôt que de miser sur des dispositifs de vidéo-surveillance, coûteux et menaçant la liberté individuelle, nous préférons investir dans une police qui fera le lien entre l'autorité et le citoyen à travers l'éducation, la sensibilisation et la prévention.

Dans cette optique, **nous renforcerons le pôle de médiation sociale** et chercherons à coordonner de manière plus efficace son travail avec celui de la police municipale. Cela passera entre autres par une formation de nos agents. Nous envisageons également **d'expérimenter l'implantation d'antennes de police municipale**, sur l'exemple des régies de quartier, afin de rassurer et rapprocher les policiers des habitants.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE DE GENRE

Nous apporterons une réponse aux violences sexistes et sexuelles aujourd'hui à l'origine d'un profond mal-être au sein de notre société³. Les avis convergent quant à la nécessité d'améliorer la détection précoce des cas de violence, notamment grâce à un accueil plus respectueux de la parole des victimes. Dans le cadre de leurs missions de surveillance de la voie publique et d'assistance aux personnes en détresse, **nos policiers seront formés à la prévention et la prise en charge des victimes.**

De manière globale nous veillerons à la formation du personnel communal accueillant le public, **dans les crèches et les écoles en particulier**, concernant les phénomènes de harcèlement, de violences psychologiques, verbales et physiques, les discriminations racistes, de genre et liées au handicap.

LA VILLE INCLUSIVE

Nous voulons une ville où chacun et chacune puisse exprimer son identité de genre et son orientation sexuelle. **Rendre visible la communauté LGBTQIA+ permettra de lutter contre les discriminations subies.** Pour cela nous encouragerons des opérations de sensibilisation dans l'espace public: marches des fiertés, les forums des associations, débats, projections, festival de cinéma, célébration du 17 mai journée de l'IDAHO⁴.

3 - En 2023, 1 371 000 femmes majeures déclarent avoir été victimes de harcèlement sexuel, exhibition sexuelle, envoi d'images à caractère sexuel en 2023 Soit 1 femme toutes les 23 secondes. <https://arretonslesviolences.gouv.fr/sites/default/files/2025-11/Lettre-violences-sexistes-et-sexuelles-novembre->

4 - Journée internationale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie.



UNE VILLE RÉSILIENTE ET SOUVERAINE

Partager le territoire, pour une communauté, c'est partager l'espace et ses ressources, que ce soit à l'échelle de la planète, du pays ou de la commune.

Épinal en Partage imagine **une ville indépendante qui produit sa propre énergie**. Une ville résiliente qui **valorise son terroir**, moteur de richesse pour son territoire, les Vosges, et ses producteurs.

Épinal en Partage désire **une ville qui se réapproprie les services publics**, peu à peu tombés dans le privé. Une municipalité souveraine sur la gestion des biens communs que sont l'énergie, l'eau et l'alimentation.

Partager les richesses, c'est le sens que nous donnons à notre communauté citoyenne, c'est la valeur de notre engagement.

DES SALLES DE CLASSE RÉNOVÉES, TEMPÉRÉES ET ÉCONOMES EN ÉNERGIE

Trop d'énergie gaspillée en hiver pour des salles de classe ouvertes au courants d'air et qui suffoquent sous la canicule l'été venu. Des conditions indignes pour l'apprentissage des élèves et le travail des encadrants. La rénovation énergétique de nos écoles s'impose.

Les économies à réaliser sont considérables et le retour sur investissement est très rapide⁵. C'est pourquoi nous proposons **un ambitieux programme de travaux pour nos écoles**, en collaboration avec les différents organismes chargés d'accompagner et de financer la transition énergétique dans les territoires⁶.

5 - Sur les travaux de rénovation énergétique déjà menés, on constate un retour sur investissement 2 fois plus rapide que pour le renouvellement du parc d'éclairage public qui nécessite 8 ans, selon la commission des affaires scolaires de la municipalité d'Épinal.

6 - ADEME, ACTEE, Renoveduc, CEREMA, Banque et Territoire



Pour ce faire nous nous appuyerons sur le diagnostic réalisé par la ville dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial du ScoT.⁷

Notre ambition sera d'étendre ensuite le programme à l'ensemble des bâtiments communaux. Mais en attendant, nous pouvons déjà **réduire notre facture énergétique en optimisant la régulation thermique** puisqu'il s'avère que trop souvent, le chauffage des bâtiments publics n'est pas maîtrisé.

DU PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE TOIT DES ÉCOLES

Sur la base du diagnostic réalisé par la communauté d'agglomération, nous établirons **un plan d'installation de panneaux solaires** en lien avec le programme de rénovation énergétique des écoles communales⁸. L'idée étant que les établissements concernés puissent s'autoalimenter en électricité, réduisant ainsi leur risque énergétique. Pour mettre en œuvre ce plan, **nous compterons sur la Société d'Economie Mixte Terr'Enr**, implantée sur notre territoire, qui apportera une partie des financements et sécurisera techniquement et juridiquement les opérations.

Maîtrisée localement, **la production d'électricité apportera**, outre les retombées fiscales, **le développement sur place de filières d'emplois non délocalisables**. Elle permettra de capter la valeur économique de l'exploitation de cette ressource ainsi que la valeur sociale de la construction de projets collectifs de qualité.

À terme, nous souhaitons engager la ville dans une trajectoire visant le niveau maximum d'autoconsommation, tout en poursuivant les objectifs de l'Etat en matière d'énergies renouvelables⁹.

UNE ALIMENTATION LOCALE ET BIO DANS NOS CANTINES

"Nous avons le droit de produire notre propre alimentation sur notre propre territoire. La souveraineté alimentaire est une condition préalable d'une véritable sécurité alimentaire"¹⁰. Osons une agriculture paysanne pour préserver l'activité en milieu rural, sauvegarder notre culture et protéger l'environnement.

Épinal agit déjà en donnant l'exemple à travers sa régie maraîchère qui alimente les cantines scolaires de la ville. Le Plan Alimentaire Territorial a obtenu la labellisation de niveau 2. Nous nous réjouissons de cette avancée et **approfondirons cette expérience pionnière en développant la production de fruits et légumes bio**. Nous satisferons à terme les besoins de l'ensemble de la restauration collective de nos écoles, crèches et résidences.

7 - Schéma de Cohérence Territoriale

8 - Les premières données indiquent que l'opération est pertinente sur les écoles du 149e RI, de Louis Pergaud et de Jean Macé.

9 - 30 à 50% d'énergie renouvelable dans la consommation finale des écoles à hauteur de 2030, et viser les 90 à 100% à hauteur de 2040.

10 - Proclamation en 1996 des paysans de la Via Campesina au sommet mondial de l'alimentation des Nations Unies résonne encore aujourd'hui.

À travers nos cuisines municipales, **nous végétalisons le menu des cantines et une option végétarienne sera systématiquement proposée.** En agissant sur les habitudes alimentaires, nous promouvons la demande pour des produits de qualité. La ville en tant que centre de consommation, mais aussi de production, jouera ainsi le rôle moteur qui lui échoit dans l'articulation avec son environnement rural. **Nous établirons une stratégie d'achats publics responsables** ayant notamment pour objectif d'exclure les produits issus de l'élevage sans accès au plein air.

ORGANISER LES FILIÈRES LOCALES

Notre ambition est d'organiser les filières agricoles du territoire pour **augmenter la part du local et du bio dans la consommation** des spinaliens et spinaliennes, pour des enjeux de santé, d'emploi et d'environnement. **Nous garantirons des débouchés par la commande publique,** mais aussi en nouant des partenariats avec le département et la région pour les collèges et lycées, les hôpitaux et pourquoi pas les entreprises et la restauration privée. Nous agissons en parallèle sur l'offre, **en préservant le foncier agricole et en accompagnant l'installation de producteurs sur la commune.**

Un autre levier d'action réside dans le soutien à des initiatives de création d'entreprises commerciales ou de transformation s'inscrivant dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.



DIVERSIFIER NOS SOURCES D'APPROVISIONNEMENT EN EAU

La fourniture en eau est un élément précieux dans un contexte de changement climatique. L'approvisionnement de la ville se fait en grande partie par les pompages dans la Moselle au niveau de Soba et du Pont Canal. Alors qu'il existe de nombreuses sources disponibles dans les massifs forestiers cernant la ville. Dès aujourd'hui **il faut remettre en état les sources et leurs réseaux afin de diversifier l'approvisionnement et de nous préserver des risques d'une pollution** d'ampleur de la Moselle. Des périmètres de protection de la ressource en eau seront établis en les intégrant dans notre politique plus large d'installation d'aires naturelles protégées.

SE RÉAPPROPRIER LES SERVICES PUBLIQUES

La gestion du stationnement payant est l'exemple le plus emblématique de l'aveuglement idéologique en faveur de la privatisation. Le stationnement payant devrait représenter une recette pour la ville, mais **c'est aujourd'hui un coût de 500 000 euros par an reversé directement à la société Q-Park,** justifiant au passage une politique du chiffre en matière de verbalisation. Il faut évidemment mettre fin à cette situation **en reprenant en régie municipale la gestion des parkings payants.**

Notre objectif est de **réviser l'ensemble des délégations de service public.** Anticipant de possibles difficultés techniques pour y parvenir à court terme, nous réduirons la durée des contrats afin d'élargir nos marges de manœuvre.

En effet, trop d'élus ont par le passé verrouillé leurs décisions politiques, confisquant ainsi la possibilité pour leurs concitoyens de faire des choix alternatifs.

La gestion du crématorium fait partie des services sur lesquels la municipalité reprendra la main en priorité. Les conditions actuelles, avec notamment des murs appartenant déjà à la ville, rendent ce projet tout à fait réaliste. Le recours à des services mortuaires n'étant pas un choix, la municipalité se doit d'accompagner les personnes endeuillées en leur faisant bénéficier de tarifs les plus bas possibles.



UNE VILLE VIVANTE ET ATTRACTIVE

Nous partageons un rapport au monde où ville et nature se conjuguent ensemble, où **économie, emploi et écologie participent d'une même dynamique.**

Nous partageons la vision d'une ville dans la nature. Épinal, aux portes du massif des Vosges, entourée de forêts préservées et traversée par la Moselle aux eaux limpides et rafraîchissantes. **Une cité attractive avec un commerce vivant**, des logements rénovés et des services de qualité.

Nous partageons une conception de la nature en ville, où planter c'est prévenir la santé. Où semer, c'est planifier les mobilités. Où jardiner, c'est tisser du lien social et cultiver c'est former les citoyens. **Nous proposons la végétalisation de la cité**, comme une célébration de la vie dans notre espace partagé, qui est à la fois un bien commun et une partie de nous-même, notre ville, Épinal.

UNE VILLE DANS LA NATURE : URBANISME, COMMERCE ET ÉCONOMIE

Notre stratégie en matière d'urbanisme vise d'une part à **limiter l'extension urbaine** en **valorisant le bâti existant** et **sécurisant les zones agricoles** périphériques et d'autre part à renforcer l'attractivité de la ville **en améliorant la qualité de l'habitat** et en dynamisant le commerce de proximité.

VERS LA SUPPRESSION DES LOGEMENTS VACANTS

La vétusté du parc immobilier privé pose un réel problème. En particulier au centre-ville où l'on compte près de **16% de logements vacants**. **Nous engagerons un effort pour réhabiliter ces immeubles** en mobilisant différents dispositifs allant de l'accompagnement des propriétaires en passant par les subventions, les financements spécifiques, la taxe d'habitation sur les logements vacants et l'acquisition du foncier. Dans les cas où l'évacuation des locataires serait nécessaire, nous veillerons à ce que ceux-ci soient relogés dans des conditions dignes.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU PARC PRIVÉ AVEC PRIORITÉ SOCIALE

La rénovation de l'habitat poursuivra les objectifs de limitation du dérèglement climatique et d'amélioration du cadre de vie des habitants. Il s'agira surtout d'**alléger la facture énergétique** qui pèse de plus en plus lourd sur le budget de nos concitoyens. Avec la CAE, **nous réévaluerons à la hausse les objectifs en matière de rénovation énergétique** en plaçant cette thématique, aujourd'hui située à la marge, au cœur de la stratégie de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat. Nous conditionnerons systématiquement les aides à l'obtention de gains énergétiques et l'utilisation de matériaux biosourcés. Nous ciblerons en priorité les logements vétustes et **introduirons des critères sociaux dans la sélection des projets** afin que ce soit d'abord les ménages les plus modestes qui bénéficient d'une amélioration de leur habitat.

SANCTUARISATION DES TERRES AGRICOLES DANS LE PLU

Notre action contre l'étalement urbain se traduira par une **révision profonde du Plan Local d'Urbanisme** élaboré il y a déjà vingt ans. La priorité consistera à **reclasser en zones agricoles**¹¹ les terrains historiquement dédiés à cette activité¹². En luttant contre l'artificialisation des sols, nous préserverons le potentiel nourricier de nos terres. Cette mesure s'articulera avec **nos objectifs d'installation de nouvelles exploitations** afin de progresser vers la souveraineté alimentaire de notre territoire.

REVITALISER LE COMMERCE

L'une des pistes envisagée est de mettre à disposition **des baux à faible coût pour les projets d'installation** de nouveaux commerces. Soit par le prêt de locaux communaux, soit par l'acquisition de foncier, en usant du droit de préemption. Nous porterons nos efforts au-delà du centre-ville pour **réintroduire les boulangeries, cafés et épiceries dans les quartiers** périphériques où ils ont disparus.

Nous faisons le diagnostic que les difficultés des commerces de centre-ville sont aggravées par le développement des zones commerciales périphériques. Nous stopperons leur extension et œuvrerons dans toutes les instances compétentes pour **planifier un développement économique équilibré** et **défendre le commerce indépendant**, dont la valeur ajoutée produite est réinvestie sur le territoire.

11 - Zone Agricole, Zone Agricole Constructible, Zones Agricoles Protégées, Périmètres de Protection et de mise en valeur des espaces Agricoles et Naturels périurbains (PAEN).

12 - Secteurs Razimont, Bertranménil, Saint-Laurent, Uzéfaing, Tranchée de Docelles, Humbertois, Malgré Moi, etc...

PLAN “TRAVAILLONS ENSEMBLE!”

Nous lancerons le programme “Travaillons ensemble!” afin de développer notre tissu économique. L'idée consiste à inciter les acteurs à **privilégier les fournisseurs locaux**. Un bien ou un service acheté sur notre territoire, c'est de la valeur ajoutée et de l'emploi qui profite à la population de notre commune. Nous aiderons donc les entreprises à structurer des filières et réseaux en circuit court et à financer leurs projets d'investissement. **Faire en sorte que l'argent d'Épinal reste à Épinal.**

Nous **mettrons en avant les produits et artisanats locaux**, notamment à travers notre politique d'attribution des stands sur des événements tels que le marché de Noël. Nous étudierons la possibilité de tarifs différenciés pour les emplacements du marché, afin de favoriser les producteurs locaux.

Nous nous engageons également à **pérenniser le marché bio du port**, car il est plébiscité par les producteurs et a su trouver une clientèle différente de celle du centre-ville. Nous lancerons une étude pour bâtir une structure de protection contre les intempéries.

De plus, nous mènerons une réflexion avec les Comités d'Intérêt de Quartier pour **expérimenter l'implantation de marché dans les quartiers**, en réponse aux besoins des populations les moins mobiles.

LA NATURE EN VILLE : BIODIVERSITÉ ET HABITAT

Nous vivons la sixième extinction de masse du vivant, causée principalement par l'artificialisation des milieux naturels et la surexploitation des ressources. Il existe cependant des moyens de limiter l'effondrement de la biodiversité et la Ville d'Épinal peut et doit y contribuer. Car **préserver la diversité du vivant, c'est construire la plus robuste des protections contre les chocs futurs**. Cela renforce la capacité des milieux à résister aux espèces invasives, aux parasites, aux maladies ou aux événements météorologiques extrêmes, en évitant **des effets en cascade pour l'homme**, par exemple sur la production agricole, l'approvisionnement en eau ou les inondations...

DES AIRES NATURELLES PROTÉGÉES : FORÊT MUNICIPALE ET RIVES DE MOSELLE

La commune est couverte par 3.550 hectares de forêt, représentant plus de la moitié de sa superficie, et dont près des deux tiers lui appartiennent. Nous proposons **la création d'une aire protégée en forêt communale** dont le statut et les modalités de protection seront définis en concertation avec les acteurs et usagers de la forêt¹³ Cette zone forestière sera laissée en libre évolution, sans exploitation.

¹³ - Réserve biologique, Zone de Protection Forte, convention de gestion CEN, plan d'aménagement...



Dans la recherche d'**un juste équilibre entre protection et accueil du public**, des périmètres seront établis dans lesquels les activités récréatives, de chasse et de cueillette seront limitées voir interdites.

Considérant la fragilité des zones humides, le rôle structurant qu'elles jouent pour nos écosystèmes et l'ampleur des services environnementaux qu'elles délivrent à notre société, ne serait-ce que pour l'eau potable, nous proposerons également **l'instauration d'une aire protégée "Rives de Moselle"**.

Ces expériences seront valorisées par la mise en place d'un protocole d'étude de l'évolution de la biodiversité. Elles seront également exploitées comme un outil pédagogique de découverte de la nature et d'éducation à la protection de l'environnement.

CERTIFICATION FSC

La forêt est avant tout un écosystème. Ce constat doit constituer le socle de la gestion forestière qui doit viser un haut degré de naturalité avec des mélanges d'essences, des âges d'exploitabilité élevés, un capital de bois sur pied soigneusement préservé, et une variété d'habitats associés aux forêts.¹⁴ Actuellement certifiée PEFC¹⁵, nous ferons une demande d'adhésion auprès de FSC.¹⁶ En matière de gestion forestière, **la certification FSC** est la plus stricte et les **exigences sociales et environnementales** FSC sont les plus élevées.

Pour aller plus loin, nous travaillerons avec le collectif SOS forêt afin de mettre en œuvre à l'échelle communale ses **16 propositions pour garantir une gestion exemplaire des forêts**.

CONSEIL DE LA FORÊT

La gestion de la forêt est aujourd'hui pilotée par l'ONF à travers ses plans d'aménagement établis sur 20 ans. Il existe également au sein de la commune la commission bois. Nous souhaitons **intégrer à cette gestion les usagers de la forêt** (associations de randonneurs, cyclistes, chasseurs) les professionnels, les associations pour la protection de l'environnement et les agences régionales et nationales. En s'inspirant du conseil de la forêt de la ville de Besançon nous mettrons en place **une instance consultative** regroupant tous les acteurs concernés. Cela pourrait être fait également au niveau du Conseil de Développement ou du PETR.

TRAMES VERTES ET BLEUES

Pour se reproduire, se nourrir ou migrer à la recherche de conditions de vie plus favorables, les espèces animales et végétales ont besoin de se déplacer. La fragmentation des espaces naturels par l'urbanisation et les infrastructures freinent leur circulation et menacent à long terme leur survie. L'idée des trames vertes et bleues, pour les milieux terrestres et aquatiques, est d'**établir des corridors de continuité écologique**. Cette démarche trouve nécessairement sa cohérence à une échelle qui dépasse le territoire de la commune.

14 - Zones en libre évolution, bois mort et sénescents, milieux ouverts, lisières, mares...

15 - Programme de reconnaissance des certifications forestières.

16 - Conseil de bonne gestion des forêts.

Nous associerons la ville au travail réalisé au sein du PETR Épinal Coeur des Vosges, dont la phase de diagnostic est achevée. Il s'agira pour nous de **sécuriser les zones sensibles répertoriées en modifiant si besoin le PLU.**

PLAN DE VÉGÉTALISATION, JARDINS PARTAGÉS ET FORÊT-JARDIN COMESTIBLE

La transformation de la ville passera par un plan de végétalisation avec des objectifs chiffrés de surfaces occupées. La végétalisation urbaine peut se décliner en partant de l'existant, par exemple, les parcs, les jardins privés, et ce qui peut être pensé comme « nouveau » comme les toitures et les murs végétalisés.

Loin de se limiter à des aspects esthétiques, la végétalisation, accompagnée d'**un plan de gestion différencié de l'eau pluviale et des espaces verts**, vise à en **diminuer les coûts** et **augmenter la résilience** face aux aléas climatiques. Il s'agit entre autres d'un enjeu de désimperméabilisation des sols et de continuité des trames vertes et bleues.

Au-delà des travaux concernant les parcs, les rues et les bâtiments communaux, **notre plan de végétalisation sera complété par une large palette de mesures.**

- **Pédagogiques**, à l'exemple du programme de science participative *Sauvages de ma rue*¹⁷.
- **Incitatives**, avec des subventions à la végétalisation de toits et de façades, ou le financement de la plantation d'arbres à travers des bons et des dons.
- **Participatives**, en soutenant des expériences citoyennes telles le verger partagé créé par le comité de quartier de l'Ouest Spinalien.
- **Collaboratives** en appliquant la méthode Miyawaki sur des terrains communaux mis à disposition pour la création de mini forêts régies par **les principes de la permaculture et de l'agroforesterie**.¹⁸

LA VILLE APPARTIENT AUX ENFANTS!

La ville et ses espaces communs appartiennent aussi aux plus jeunes d'entre nous. Nous construirons, en consultation avec les enfants de tous les quartiers, **des espaces de jeux épanouissants**, adaptés à différents âges et à leur niveau de développement psychomoteur. Nous veillerons à ce que nos enfants soient **protégés de la chaleur** en prévoyant **des espaces ombragés** où les plantes et la nature seront aussi des prétextes au jeu et à l'apprentissage.

17 - Projet aujourd'hui porté par le Museum national d'Histoire naturelle et l'Office Français pour la Biodiversité et animé avec l'association Tela Botanica.

18 - La méthode Miyawaki est une approche japonaise non conventionnelle visant à restaurer, par la culture de petites forêts, la biodiversité dans les espaces urbains ou périurbains aux sols dégradés.



PARTAGER LA DÉCISION PUBLIQUE

Épinal en Partage est une liste citoyenne, composée de voisins, de travailleurs, de retraités, de militants... d'habitants qui sont animés avant tout par le désir de contribuer au bien-être de leur collectivité.

Nous partagerons **un espace politique élargi** au-delà du conseil municipal. **Une démocratie participative** dans laquelle élus et citoyens échangeront leurs idées en dehors des simples échéances électorales.

Nous partagerons des instances de proximité, en relais avec les associations professionnelles et citoyennes, où chacun apportera son point de vue et son expertise. Où ensemble **nous ferons émerger l'intérêt commun** pour guider la politique de notre ville.

COMITÉS DE QUARTIER

Nous nous appuyerons sur les Comités d'Intérêt de Quartier pour mener une réflexion sur la manière de faire émerger le débat parmi les citoyens et d'intégrer plus amplement la population dans l'élaboration des politiques publiques de la ville.

CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Il existe aussi d'autres instances, comme le Conseil de Développement du PETR¹⁹ au sein duquel des citoyens bénévoles participants sont consultés sur des thèmes variés tels que l'habitat, la mobilité, le climat. Aujourd'hui force est de constater que **l'articulation entre la commune et le Conseil de Développement** est encore à créer. Parmi les projets charismatiques portés par le Conseil de Développement, la Ville d'Épinal soutiendra le Plan Alimentaire Territorial et suivra ses recommandations pour la mise en œuvre des Ordonnances Vertes et des Trames Vertes et Bleues.

¹⁹ - Pôle d'Équilibre Territorial et Rural.

UN VRAI BUDGET PARTICIPATIF

Attentifs à l'appel des électeurs pour une démocratie plus directe, nous proposerons la mise en place d'un véritable budget participatif qui ne se contente pas d'être un simple appel à projet. Il s'agira de tendre à la **co-construction par des assemblées de citoyens** d'une part croissante **du budget municipal en ce qui concerne les investissements** dans ses divers domaines de compétences tels que **l'éducation, la santé, l'urbanisme, la voirie**, etc. C'est en impliquant le plus grand nombre dans une dynamique collective que nous réaliserons la justice sociale, servirons l'intérêt général et approcherons les idéaux de liberté, d'égalité et de fraternité de notre République.

RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE CITOYENNE

Lorsqu'il sera appelé à l'initiative des citoyens par une pétition qui réunira au moins 10% du corps électoral, notre conseil municipal s'engagera à organiser un référendum local et à en respecter le vote, sous réserve d'une participation minimale.

UN CONSEIL MUNICIPAL DÉMOCRATIQUE

Nos institutions sont ainsi faites que la figure du maire concentre beaucoup de pouvoir. Nous limiterons les délégations de pouvoir et adopterons des modes de délibération qui favorisent de réels débats transparents et décisionnaires au sein du conseil.

Nous établirons une permanence avec nos élus pour accueillir les habitants et porter leur voix au conseil municipal lors d'une séquence dédiée à chaque session.

DES MOYENS POUR L'ÉDUCATION POPULAIRE

La démocratie est malmenée, les français ne votent plus, le débat public est dégradé. Pour lutter contre l'affaiblissement du corps politique, il faut parier sur la jeunesse. L'éducation populaire est l'outil adéquat pour apprendre à nos adolescents à s'investir dans la cité, construire des projets, chercher des financements... Nous pouvons leur montrer que par l'action collective il est possible d'agir. Partout où cela sera possible, **nous soutiendrons les associations d'éducation populaire**, dans les tiers-lieux, dans l'animation des jardins partagés et dans les MJC.



ÉPINAL S'ÉPANOUIT DANS LE SPORT ET LA CULTURE

Le sport et la culture sont **des facteurs essentiels de cohésion et de bien-être**. L'intervention de la ville dans ces domaines est d'autant plus légitime que la logique marchande n'en valorise pas nécessairement la dimension sociale. L'objectif de la municipalité sera de favoriser la pratique sportive et de contribuer à élargir l'éventail des pratiques culturelles des spinaliennes et spinaliens.

PASS COMMUNAUTAIRE ÉLARGI

Le pass communautaire donne accès aux équipements sportifs et culturels de la ville et de la CAE à des prix préférentiels. Nous souhaitons introduire dans son fonctionnement **une tarification dégressive en fonction de critères sociaux** et étendre sa validité à une sélection d'activités proposées par des structures privées partenaires. Ce mécanisme, en répartissant la charge des coûts différemment, permettrait d'améliorer l'accès aux publics possédant les revenus les plus bas tout en soutenant l'offre de services.

SOUTIEN DU MONDE ASSOCIATIF

Indispensable trait d'union entre les habitants, les clubs et associations de notre ville seront les premiers partenaires de la mise en œuvre de notre politique. Nous favoriserons **une programmation pluriannuelle des subventions** afin de donner à ces structures plus de visibilité pour la conduite de leur projet. Le soutien pourra passer également par une mise à disposition de locaux. Pour **une gestion transparente** et non-clientéliste, **l'attribution des aides résultera de critères définis** dans un plan fixant les priorités pour la durée du mandat.

SPORT : DES PUBLICS PARTICULIÈREMENT CIBLÉS

Constatant une pratique sportive restant nettement genrée, nous promouvons la mixité dans le sport. Nous **soutiendrons en particulier le sport féminin** dans les disciplines où il peine à être représenté, notamment dans les sports collectifs. Nous porterons une attention particulière aux **activités adaptées aux troisième âge**, notamment dans l'optique de favoriser la sociabilisation des personnes isolées.

SPORT POUR TOUS

L'inscription à des activités physiques et sportives reste compliquée dans certains cas pour des raisons de coût ou d'offre inadaptée. Nous expérimenterons **un coefficient social indexé sur le coût local de la vie** qui servira à moduler les tarifs en fonction des revenus. Nous travaillerons avec les clubs, MJC et autres associations subventionnées par la ville pour garantir l'offre de **plages horaires spécifiquement dédiées au sport à visée thérapeutique**.

CULTURE FESTIVE

La voie publique constitue l'espace commun qui nous lie. Vivons-le dans la joie et provoquons la rencontre en le remplissant de culture, de spectacles et de fêtes! En concertation avec les acteurs de la culture, nous continuerons à organiser des événements comme ZinC Grenadine, Rues et Cie, Les Imaginales ou encore des concerts de musique à l'air libre. Par ailleurs, nous réfléchirons à la manière de **répartir la programmation existante, afin d'animer les quartiers**, d'aller à la rencontre d'un public nouveau et de favoriser ainsi la mixité.

MUSÉE DE L'IMAGE HORS LES MURS

L'image d'Épinal est la marque de notre ville, célèbre dans toute la France. Nous la valoriserons dans notre stratégie de rayonnement. Pour cela **nous rendrons au Musée de l'Image la place qui lui correspond dans la cité**. Nous proposerons par exemple une exposition qui se projettera dans les rues de la ville. Nous développerons également avec le musée un projet d'éducation à l'image en lien avec les écoles, MJC et association socioculturelles. Pour augmenter sa fréquentation, **nous créerons un espace ludique pour les 0-3 ans au sein du musée**.

